

COMMUNIQUÉ

Avant fermeture pour réhabilitation, les résidents du foyer Muriers (16 rue Fernand Léger, Paris 20ème, métro Père Lachaise) demandent à l'Aftam et à la Ville de Paris de reloger dans des conditions dignes les derniers résidents du foyer.

Le foyer Muriers hébergeaient 281 résidents depuis son ouverture en 1975. Il est la propriété d'Habitat Communautaire, une filiale d'Emmaus. Le premier gestionnaire était le Bureau d'Aide Sociale de la Ville de Paris avant d'être remplacé par l'Aftam en avril 2006.

Aucun investissement de fond n'a jamais été fait par le propriétaire et le bâtiment est très dégradé. Un projet de réhabilitation a été approuvé et financé dans le cadre du "plan de traitement" des foyers de travailleurs immigrés impulsé par l'Etat.

Pour reloger les 281 résidents plus une vingtaine de surnuméraires que la Ville a bien voulu prendre en compte, une nouvelle structure a été construite à la Porte Dorée devant servir de logements tiroirs pour les résidents des foyers Muriers et Fontaine au Roi. Mais cette structure ne comporte que des chambres à deux ou à trois lits.

Une nouvelle résidence sociale a été mise en place ave du Docteur A. Netter près de Nation qui devait comprendre une quarantaine de chambres individuelles. Mais à la demande d'Aftam, la Ville a donné son autorisation pour faire doubler le nombre de lits par chambre pendant la durée des travaux du foyer des Muriers.

Une partie des résidents du foyer Muriers est constitué de vieux travailleurs retraités, africains ou maghrébins qui, au début, ne croyaient pas à la réalité du programme de réhabilitation. Ils ont en conséquence refusé la première offre de relogement – des studios individuels au foyer de la Commanderie, Paris 19ème.

Peu à peu, avec l'évolution des choses et le départ de leurs camarades, ils ont compris que le foyer allait réellement fermer, et qu'ils devaient partir ailleurs pendant les deux ans de travaux. Mais une poignée de ces résidents, treize au dernier comptage, refuse d'intégrer des chambres à lits multiples. Ils ont pendant des décennies vécu dans des chambres individuelles et ne comprennent pas pourquoi à leur âge ils doivent accepter de vivre à deux dans des petites chambres de 9 à 12 m².

Un locataire a le droit d'exiger un confort égal lorsque le propriétaire le fait déménager pour cause de travaux. Ils ne comprennent pas, et nous ne comprenons pas, pourquoi cette justice élémentaire ne peut être respectée dans le cadre d'un foyer transformé en résidence sociale.

Officiellement le foyer devait être fermé depuis la troisième semaine de mai, mais aucune solution n'a été proposée à ces résidents, les choses traînent et les conditions de vie se dégradent vite.

L'Aftam avait proposé une réunion au foyer le 23 juin mais l'a annulée sans raison et sans proposer une autre date. La Ville de Paris (Pascale Boistard, Frédérique Calandra) a été tenue informée mais n'a pas fait le moindre geste pour pousser à des discussions.

Nous ne comprenons pas ce mépris. De vieux travailleurs maghrébins et africains, la plupart à la retraite et quelques-uns très malades, méritent plus de considération.

Nous nous rassemblerons devant le siège de l'Aftam mardi après-midi 5 juillet à partir de 17h pour exiger que l'Aftam négocie une solution digne pour ces hommes.

Assez de mépris à la fois de la part de l'Aftam et de la part de la Ville de Paris !
Des solutions dignes et acceptables pour les résidents du foyer Muriers !

RASSEMBLEMENT MARDI 5 JUILLET à 17h AFTAM Siège Social

16 Cour Saint Eloi, Paris 12ème, métro Reuilly Diderot

Comité de résidents du foyer Muriers, soutenu par le Copaf, le DAL...